

Et si votre découverte
était à l'origine
d'une nouvelle
solution thérapeutique ?

Vous avez identifié une cible nouvelle ou un mécanisme original dans une indication thérapeutique, qui pourrait répondre à des besoins non satisfaits chez l'homme.

Vous avez des résultats expérimentaux préliminaires et vous disposez d'au moins un des deux éléments suivants :

- Des évidences que cette **cible est impliquée chez l'homme dans le contexte pathologique** (modulation de la cible ou de la voie de signalisation chez les patients, mutation observée dans des échantillons cliniques, ...).
- Une claire **démonstration de l'implication de la cible dans la pathologie** dans un modèle *in vitro* ou *in vivo* validé (modèle de la pathologie, modèle génétique...).

Que vous disposiez ou pas d'un outil thérapeutique, contactez-nous avant toute divulgation !

Nous analyserons ensemble les possibilités de protection par brevet, et étudierons s'il nous est possible d'investir dans le design / la validation d'un outil thérapeutique en vue d'un transfert à l'industrie pharmaceutique.

On se contacte ?

Pôle Investissement santé

POLE.INVESTISSEMENT.SANTE@satt.conectus.fr

Tel. : 03 68 41 12 60

